

Communication aux parents

Rouyn-Noranda, le 5 février 2021

Maintien après le 7 février 2021 des mesures sanitaires actuellement en vigueur dans les écoles primaires et secondaires

Chers parents,

Malgré le fait que l'Abitibi-Témiscamingue passera de la zone rouge à celle orange à compter de la semaine prochaine, il est important de vous préciser que cette annonce n'apportera, pour l'instant, aucun changement pour les élèves et les membres du personnel qui les côtoient dans le milieu scolaire.

En effet, le gouvernement du Québec demande de maintenir après le 7 février 2021 les mesures sanitaires actuellement en vigueur dans les écoles primaires et secondaires. Cette information se trouve d'ailleurs dans le tableau, résumant les assouplissements des mesures de confinement, qui peut être consulté à partir de ce lien : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-390WFA_Tableau_Mesures_Sanitaires_8fev.pdf?1612300719.

Par conséquent, les exigences en lien avec le port du couvre-visage, pour les élèves du primaire, et du masque de procédure, pour les élèves du secondaire, tant en autobus qu'à l'école demeureront les mêmes. De plus, les élèves en 3^e, 4^e et 5^e année du secondaire poursuivront l'enseignement à distance en alternance selon l'horaire de fréquentation établi par leur école. Quant aux élèves en Pré-DEP, ils seront désormais attendus tous les jours à l'école La Source.

Soyez assurés que vous serez informés le plus rapidement possible à la suite, le cas échéant, de l'annonce de nouvelles consignes.